

Carpentras et Caderousse rejoignent le Système d'alerte et d'information des populations



Les sirènes des communes de Carpentras et Caderousse viennent d'être raccordées au SAIP (Système d'alerte et d'information des populations). A ce titre, les services de la préfecture de Vaucluse préviennent que les deux communes vont faire l'objet d'essais sonores ce mardi 15 octobre à partir de 9h et de 10h30.

Pour rappel, il existe 3 signaux distincts :

1/ Le signal national d'alerte :

3 cycles successifs de sonnerie montante et descendante d'une durée de 1 minutes et 41 secondes, chacun séparé par un intervalle de 5 secondes.

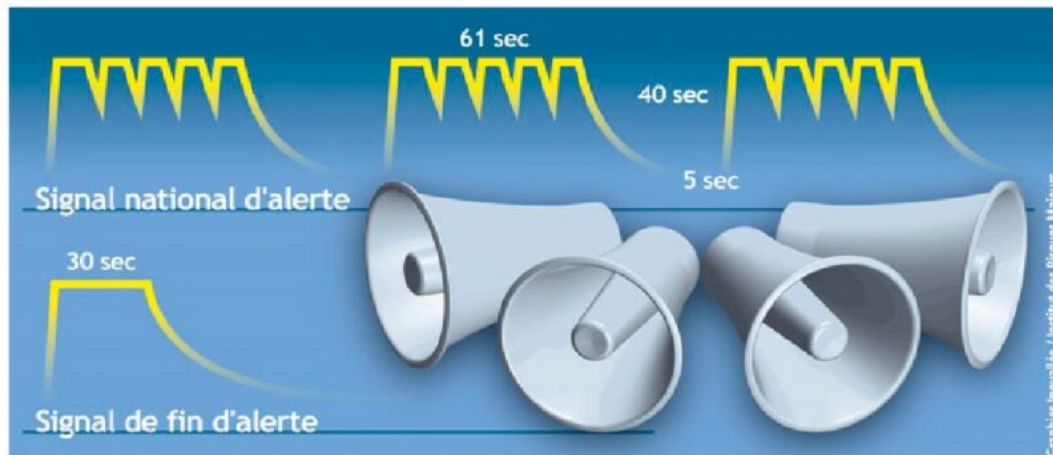
2/ Signal national de fin d'alerte :

Un son continu de 30 secondes, sans changement de tonalité.

Ecrit par le 3 juillet 2026

3/ Signal national d'essai :

1 seule cycle de sonnerie de 1 minute et 41 secondes



Les gestes à savoir et ce qu'il ne faut pas faire

À compter du mois de novembre 2024, ces 2 communes seront concernées par les essais mensuels réalisés tous les 1er mercredi du mois à 12h15.

Rappel sur les consignes générales de comportement en cas d'alerte :

Au signal, il faut :

- Rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées, etc.) ;
- Arrêter climatisation, chauffage et ventilation ;
- Se mettre à l'écoute de la radio.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Rester dans son véhicule ;
- Aller chercher les enfants à l'école (les enseignants sont formés pour assurer leur sécurité) ;
- Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours) ;
- Rester près des vitres ;
- Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors ;
- Allumer une quelconque flamme (risque d'explosion) ;
- Quitter votre abri sans consigne des autorités.

25 communes en Vaucluse

Pour rappel, le SAIP (Système d'alerte et d'information des populations) est un outil permettant d'avertir la population d'une zone donnée d'un danger imminent par le déclenchement d'une alerte sonore. Il est

Ecrit par le 3 juillet 2026

non-exclusif de l'utilisation d'autres moyens d'alerte adaptés pour diffuser de l'information en cas de survenance d'un évènement.

Le déploiement du SAIP est défini selon une priorisation nationale des zones d'alerte, déterminées à l'issue d'un recensement effectué sur le terrain pour identifier les secteurs les plus à risque. Le Vaucluse compte 25 communes raccordées au SAIP.

Sécurité civile : le maire de Sorgues défend le Sdis auprès des ministres



Thierry Lagneau, maire de Sorgues vient de participer au Beauvau de la sécurité civile. L'occasion pour l'élu vauclusien de s'engager sur les sujets des risques majeurs et la capacité de l'Etat et des collectivités locales à gérer les situations de crises de plus en plus complexes.

Ecrit par le 3 juillet 2026

[Gérald Darmanin](#), ministre de l'intérieur a sollicité les membres cadres de [l'Association des maires de France](#) (AMF) à venir échanger avec lui le mercredi 10 avril au sein des locaux du ministère de l'intérieur. Une rencontre qui a eu lieu également avec [Christophe Béchu](#), ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France et [Dominique Faure](#), ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires dans le cadre du Beauvau de la sécurité civile.

Thierry Lagneau, membre de l'AMF, président du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Vaucluse mais également maire de la commune de Sorgues s'est rendu à ce rendez-vous en compagnie de [David Lisnard](#), maire de Cannes et président de l'AMF, d'[Éric Ménassi](#), maire de Trèbes chargé du groupe de travail gestion des risques et crises, de [Bastien Coriton](#), maire de Rives-en-Seine et référent pour l'AMF.

Prendre en compte la réalité des territoires

Le vice-président du conseil départemental de Vaucluse a largement évoqué son expérience au sein de son territoire sur les sujets de conditions d'amélioration de la cohésion des acteurs de la Sécurité civile mais aussi sur une meilleure prise en compte des réalités des territoires et la gestion des risques majeurs et sur les mesures pour favoriser le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires.

Thierry Lagneau a également porté une attention particulière sur deux sujets majeurs qu'il a souhaité défendre devant ce conseil : le financement des SDIS et la promotion d'un apprentissage à renforcer dans les collèges à destination des jeunes pour leur inculquer la culture des risques majeurs et les former aux gestes de premiers secours.

Saint-Didier : partis débusquer des sangliers, les chasseurs découvrent un obus de la seconde guerre mondiale

Ecrit par le 3 juillet 2026



Lundi 29 janvier dernier, lors d'une battue organisée dans le secteur des Garrigues à Saint-Didier, un chasseur a découvert un obus de mortier de la seconde guerre mondiale. L'engin, toujours armé, se trouvait à proximité de sa proie, près de la Nesque. Les forces de l'ordre, composées de la police municipale et de la Brigade de Gendarmerie de Pernes, ont immédiatement signalé l'objet à la Sécurité Civile et délimité un périmètre de sécurité.

Ce mardi matin, deux démineurs de la Sécurité Civile de Marseille ont été envoyés sur les lieux pour gérer cette situation délicate en raison du caractère instable de l'obus. Les démineurs ont procédé à son explosion sécurisée.

« Bien que la découverte de cet obus soit quelque peu insolite, elle souligne l'importance de respecter les règles de sécurité fondamentales en présence d'un tel objet historique. Alerte immédiatement la police ou la gendarmerie de votre secteur, explique la municipalité de Saint-Didier. Ne touchez surtout pas l'objet. Assurez-vous de bien repérer l'emplacement de l'objet pour faciliter son repérage ultérieur. »

Une battue contre la recrudescence de sangliers

Organisée à l'initiative de la mairie de Saint-Didier, cette battue avait pour objectif de répondre aux préoccupations exprimées par les résidents des lotissements Saint-Jacques, des Cigales et des Berges de la Nesque. C'est donc dans ce cadre que la société de chasse du Beucet a organisé la battue, en collaboration avec la brigade de Gendarmerie de Pernes-les-Fontaines et la police municipale. Au final, 5 sangliers ont été abattus.

Ecrit par le 3 juillet 2026

« Ces sangliers se rapprochaient des habitations et provoquaient des dégâts dans les jardins des riverains, précise la municipalité. En cas de nouvelles plaintes, il pourrait être envisagé d'organiser une nouvelle battue pour répondre aux préoccupations croissantes des résidents. »

L.G.

Les pompiers vauclusiens au secours de l'île de la Réunion



Six pompiers vauclusiens, dont une infirmière, du SDIS 84 (Service départemental d'incendie et de secours) ont rejoint le détachement des secouristes français de la Zone Sud en partance pour l'île de la Réunion. Ces renforts partiront ce soir, mardi 15 janvier, afin de rejoindre l'île durement frappé par le cyclone Belal qui s'éloigne actuellement peu à peu.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Régulièrement, les sapeurs-pompiers du département viennent en renfort lors d'intempéries ou de catastrophe comme, par exemple, durant [les inondations dans le Pas-de-Calais](#) en novembre dernier, lors du tremblement de terre en Turquie en mars 2023 ou bien encore durant [les récents incendies de forêt en Corse et au Canada](#).



© Facebook/Sdis 84

L.G.

Journée nationale des pompiers à

Ecrit par le 3 juillet 2026

Fontcouverte : hommage et remise de médailles pour actes de courage et de dévouement



C'est par une minute de silence qu'a débuté la cérémonie, à l'ombre de la caserne du Centre de Secours Principal d'Avignon. En hommage aux 9 sapeurs-pompiers morts en un an en France. Face aux pompiers de Vaucluse, aux parlementaires (le sénateur Lucien Stanzione et le député Hervé de Lépineau), aux élus du département, dont Sophie Rigaut, 1ère vice-présidente du Conseil d'administration du SDIS 84, la Préfète, Violaine Démaret, a d'abord lu le message du Ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin.

Ecrit par le 3 juillet 2026

« Cette journée, c'est une preuve de reconnaissance et d'estime que vous porte la France. Il n'y a pas un jour sans qu'une personne ne soit sauvée ou secourue, une maison, une forêt. Pas de jour sans que vous risquiez votre vie ou soyez blessés. Ces risques que vous prenez en connaissance de cause montrent votre abnégation, vous répondez « Présent » à tout moment du jour ou de la nuit. Et ils vous aiment, les Français! Nous avons donné des moyens d'agir aux SDIS. Les épisodes se succèdent : chaleur, feu, grêle, tempêtes, tornades, inondations et récemment, séisme. »



Après cet hommage à tous les sapeurs-pompiers, modèles de bravoure et d'altruisme, ont été décernées plusieurs récompenses. Pour acte de courage et de dévouement à Florian David, qui le 24 mars dernier à Vedène a porté secours à un couple de retraités dont la maison était en flammes. Le propriétaire avait 93 ans, elle 83, ils ont été sauvés. Le 28 avril, le Centre de traitement des appels reçoit un coup de fil d'une maman signalant que son enfant est inanimé. L'adjudants-chef Cyrille Boulghobra, opérateur de garde, en la questionnant, s'aperçoit que la situation est grave. Malgré sa détresse, elle arrive à prodiguer - sur les conseils de l'adjudant-chef - les gestes de réanimation cardio-pulmonaire appropriés. Parallèlement Cyrille Boubhobra déclenche l'alerte de ses confrères pompiers du Thor, qui arrivent au domicile de la maman en moins de 6 minutes. L'enfant réanimé est évacué vers l'hôpital de Cavaillon. D'autres lettres de félicitations ont été remises à des adjudants-chefs, des infirmiers-chefs et lieutenants, ainsi qu'à Bernard Casu, le papa de l'actuel commandant Geoffrey Casu et grand-papa du petit Gabriel Casu (8ans), qui avait participé à la cérémonie de remise de gerbes de fleurs, le 8 mai dernier au Rocher des Doms avec la Préfète. Bon sang ne saurait mentir...

Ecrit par le 3 juillet 2026



Pompiers de père en fils (et en petit-fils) avec Bernard Casu (à droite), Geoffrey Casu et le petit Gabriel Casu (8 ans).

Ecrit par le 3 juillet 2026

C'est au tour de Sophie Rigaut, vice-présidente du SDIS 84 de prendre la parole. « Il y a une intervention des pompiers de Vaucluse toutes les 11 minutes. Bravo et merci aux 136 personnels administratifs, aux 515 pompiers professionnels et aux 1914 volontaires et à leur chef de corps, le colonel Jérôme Sotty pour tout ce qu'ils font au service des Vauclusiens ».

Violaine Démaret décide d'intervenir à la tribune « à titre personnel ». « Les Français vous aiment, on vous aime tous. On admire votre dépassement pour servir les autres. Ici co-existent plusieurs défis, les feux de forêt, les inondations et la sécurité en période de festivals. J'ai lancé la campagne d'été avec 15 jours d'avance pour mieux anticiper les risques. Avec vous, mais aussi les bénévoles des Comités Communaux de Feux de Forêt, les techniciens de l'ONF, l'hélicoptère bombardier d'eau, les nouveaux camions-citernes, nous sommes prêts. Merci pour votre engagement, merci pour votre disponibilité, pour le sacrifice que vivent vos familles quand vous êtes en mission, loin de la maison, vos femmes, maris, enfants, parents » a conclu Violaine Démaret, maman de 3 jeunes enfants, qui elle aussi est sur le terrain 7 jours sur 7, aux côtés des Vauclusiens.



Les maires de Vaucluse veulent défendre le

modèle français de sécurité civile



Dans un courrier adressé à Gérald Darmanin, l'AMV (Association des maires de Vaucluse vient d'interpeller le ministre de l'Intérieur sur la nécessité d'engager une réflexion sur les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile, notamment, suite à cette saison de feux de forêts.

« Nous avons été sollicités par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) concernant les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile notamment suite à cette saison feux de forêts, expliquent Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, les deux co-présidents de l'AMV. Au travers de cet échange il nous apparait désormais l'impérieuse nécessité d'engager rapidement une réflexion de fond sur cette problématique afin de garantir l'efficacité de la stratégie française de lutte contre les risques et catastrophes. »

Exonérer la taxe carburant pour le Sdis

« Pour ce faire, en tant qu'élus, nous soutenons les propositions de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et, au nom de l'Association des maires de Vaucluse, nous nous permettons d'appuyer quelques propositions qui pourraient être mises en œuvre rapidement :

Ecrit par le 3 juillet 2026

- La création d'un ministère de la protection civile et des situations d'urgence ou à minima un secrétariat d'Etat ;
- La possibilité d'exonérer de la 'taxe carburant' les hydrocarbures à destination du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ;
- La répartition plus juste et claire de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance ;
- Le soutien pour la mise en œuvre de mesures afin de pérenniser et développer l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires avec pour objectif de recruter 50 000 pompiers volontaires prochainement.

Nous souhaiterions que vous souteniez cette démarche au sein des différentes instances nationales et européennes pour garantir la préservation de notre modèle de sécurité civile qui repose à 80% sur le volontariat. »

Particulièrement mobilisée sur les problématiques des sapeurs-pompiers, l'AMV s'était déjà adressée au Gouvernement en avril 2021 afin de l'alerter sur [les conséquences de la directive européenne](#) sur le statut des sapeurs-pompiers volontaires.